

Eliab Taïrou

Avocat-conseil

Montréal

BUREAU

514.871.5352

etairou@millerthomson.com



Secteurs et Expertises

SECTEURS

Agroentreprises et production alimentaire |
Divertissement et médias | Sciences de la vie |
Fabrication | Commerce de détail | Technologies
| Transports et logistique | Institutions
financières

EXPERTISE

Droit du travail et droit de l'emploi | Régimes de
retraite, avantages sociaux et rémunération de la
direction | Santé et sécurité au travail

Biographie

ADMISSION AU BARREAU

Québec, 2013

FORMATION

- B., Université Laval, 2009
- Microprogramme de 2e cycle en droit et travail, Université de Montréal, 2014

LANGUES

Anglais, Français

Eliab Taïrou est membre du groupe Travail et emploi. Il concentre sa pratique sur la représentation d'employeurs des secteurs public et privé, relevant à la fois des juridictions fédérale et provinciale, dans des milieux syndiqués et non syndiqués. En plus de fournir des conseils sur tous les aspects du droit du travail et de l'emploi, il agit comme porte-parole de l'employeur lors de négociations collectives et comme représentant devant le Tribunal administratif du travail, des arbitres de griefs et les tribunaux civils. Dans le cadre de transactions commerciales de grande envergure, Eliab aide ses clients à répondre à tous leurs besoins en matière de droit du travail et de l'emploi. Son expérience couvre également les procédures de certification et de décertification, les droits et libertés de la personne, le harcèlement psychologique, l'utilisation de la langue française en milieu de travail, les plans d'incitation à long terme et l'équité salariale.

En outre, Eliab s'intéresse à la protection de la vie privée en milieu de travail, à l'utilisation des réseaux sociaux par les employés et à la gestion des personnes dénonciatrices. Il suit de près les développements juridiques dans ces domaines.

Engagement

Mandats importants

- Négociations de renouvellement de conventions collectives dans les secteurs de l'alimentation et de l'éducation.
- Superviseur et conseiller lors de transactions commerciales pour une société de services de sûreté.
- Conseiller et représentant dans le cadre d'arbitrage de griefs.
- Représentation lors d'une procédure de décertification sous juridiction fédérale.
- Arbitrage de plaintes pour licenciement injustifié relevant de la juridiction fédérale.
- Audience devant le Tribunal administratif du travail dans le cadre de licenciements sans cause juste et suffisante et de plaintes liées aux pratiques interdites.
- Audience devant le Tribunal administratif du travail dans le cadre de plaintes de harcèlement psychologique.
- Enquêteur externe pour des plaintes de discrimination et de harcèlement psychologique.
- Clauses restrictives – audience d'injonction devant les tribunaux civils et conseils relatifs aux clauses de confidentialité, de non-concurrence et de non-sollicitation.
- Licenciements individuels et collectifs (compétences provinciale et fédérale).
- Audience devant le Tribunal administratif du travail dans le cadre de contestations liées à des accidents de travail.
- Suivi d'une entreprise dans le cadre du processus de francisation (Office québécois de la langue française) en vertu de la Charte de la langue française.

Engagement communautaire

- Centre local pour l'intégration et la cohésion sociale (CLICS Laval), directeur, 2016-2018
- Université Laval, donateur de la bourse Bansoba-Nour (décernée à un étudiant noir ou à une étudiante noire en droit), depuis 2022

Associations et affiliations professionnelles

- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, Administrateur, depuis 2022